

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 13 mai 2024

Convocation du 6 mai 2024

Nombre de Conseillers en exercice : 24

Nombre de Conseillers présents : 16

Conformément à l'article L 121-17 du Code des Communes, un extrait de la présente séance a été affiché à la porte de la Mairie le 16 mai 2024.

L'an deux mil vingt-quatre, le treize du mois de mai à 20h00, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire, sous la présidence de Madame Elisabeth MARQUET.

Etaient présents : Mesdames et Messieurs BEAUDOIN, HEUVELINE, JOUSSAUME, LEGRAND, BERARDI, PRAIZELIN, GOURDON, COURCELLE, LOISON, CHAPON, BELLARD, EDIN, LINARD, GUILLEUX, MAUXION.

Absents excusés : Mme Vanessa CULLERIER donne pouvoir à Mr Marc BERARDI
Mme Jennifer JOBERT
David LUCIEN donne pouvoir à Dominique CHAPON
Mr Thierry Le MARREC

Absents : Mr André CONGNARD
Mme Raphaëlle DESPLATS
Mme Pauline BEAUDOIN
Mr Jérôme TUFFIER

Convocation : 06/05/2024

Affichage : 16/05/2024

Secrétaire de séance : Mr Cédric JOUSSAUME

Observation sur le dernier compte-rendu : Néant

OBJET : TARIFS 2024/2025 DE LA PAUSE MERIDIENNE

Vu l'augmentation du reste à charge pour la commune (53 % pour la commune et 37 % pour les familles), la commission décide à nouveau de réviser les tarifs de la pause méridienne avec pour objectif de limiter la participation communale à un taux de 50 % maximum (objectif sur 2 années fixé en 2022) et d'avoir une répartition des encaissements par tranche cohérente :

Quotient Familial	Augmentation décidée par la commission	Tarifs repas 2023/2024	Tarifs repas 2024/2025	Augmentation par repas
<336	3%	2.83 €	2.91 €	0.08 €
337-600	3%	3.02 €	3.11 €	0.09 €
601-1000	4%	3.43 €	3.57 €	0.14 €
1001-1400	4%	3.57 €	3.71 €	0.14 €
1401-1800	5%	3.79 €	3.98 €	0.19 €
>1800	5%	3.95 €	4.15 €	0.20 €
HC <600	5%	4.00 €	4.20 €	0.20 €
HC >600	5%	5.00 €	5.25 €	0.25 €

✓ Proposition tarifs forfaits Pause Méridienne année scolaire 2024/2025

Quotient Familial	repas	Forfait 1j/sem	Forfait 2j/sem	Forfait 3j/sem	Forfait 4j/sem	augm° par repas
<336	2.91 €	9.97	19.93	29.90	39.87	0.08 €
337-600	3.11 €	10.65	21.30	31.96	42.61	0.09 €
601-1000	3.57 €	12.23	24.45	36.68	48.91	0.14 €
1001-1400	3.71 €	12.71	25.41	38.12	50.83	0.14 €
1401-1800	3.98 €	13.63	27.26	40.89	54.53	0.19 €
>1800	4.15 €	14.21	28.43	42.64	56.86	0.20 €
HC <600	4.20 €	14.39	28.77	43.16	57.54	0.20 €
HC >600	5.25 €	17.98	35.96	53.94	71.93	0.25 €
Repas adulte	5.67 €					

Après délibération, le Conseil Municipal valide les tarifs de la pause méridienne pour l'année 2024/2025.

Certifié conforme,

Le Maire, Elisabeth MARQUET.

